



**NOTE A L'ATTENTION
DU PERSONNEL**

**DIRECTION GENERALE
DES SERVICES**

Tél. : 04.94.19.71.76

Nos Réf : MD/FS

Objet : Mise en place nouvelle charte.

Bonjour,

Afin d'uniformiser les documents utilisés au sein de la Mairie, un onglet « MATRICES » a été créé sur le portail intranet de la commune.

Vous y trouverez les documents revêtus de la nouvelle charte à utiliser à compter de ce jour.

Le lien d'accès est le suivant :

<http://intranet.roquebrune.com>

Les documents disponibles à ce jour sont :

- Papier entête nouvelle version
- Matrice lettre
- Bordereau d'envoi
- Demande de fournitures
- Ordre de mission ponctuel
- Ordre de mission permanent
- Attestation utilisation véhicule personnel
- Attestation assurance 2021
- Fiche projet
- Compte-rendu réunion
- Convention Ville

Cette liste non exhaustive sera enrichie des documents spécifiques à chaque service.

Je vous remercie de veiller à l'utilisation de ces nouveaux documents et de bien vouloir faire part de toute difficulté à Nathalie HERON nantonangeli@mairie-roquebrune-argens.fr

Cordialement,

Michel DUTREUX
Directeur Général des Services,

Tout courrier doit être adressé à Monsieur le Maire de manière impersonnelle.

HÔTEL DE VILLE
Rue Grande André Cabasse
B.P. 50 004
83521 Roquebrune-sur-Argens CEDEX
04 94 19 59 59

MAIRIE D'HONNEUR
Parking des Arichauts
83520 Roquebrune-sur-Argens
04 94 19 59 59

**MAIRIE ANNEXE
DE LA BOUVERIE**
2, rue du Prince Ferdinand de
Bourbon des deux Siciles
83520 Roquebrune-sur-Argens
04 94 19 50 28

**MAIRIE ANNEXE
DES ISSAMBRES**
Place San Peire
83520 Roquebrune-sur-Argens
04 94 55 07 16